

# Communiqué de presse

## DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

**Baie-Comeau, le 15 octobre 2020** – La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière sera de retour dès le début du mois de novembre dans les cliniques de vaccination organisées par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord ou par les centres de santé autochtones.

En raison de la pandémie de COVID-19, le fonctionnement des cliniques sera différent cette année. En effet, la vaccination sera disponible sur rendez-vous seulement en appelant au **1 844 407-0967**, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h. Toutefois, pour la vaccination dans les CLSC (dispensaires) de la Minganie et de la Basse-Côte-Nord, il faut appeler directement l'installation concernée.

La Direction de santé publique de la Côte-Nord invite particulièrement les personnes âgées de 6 mois à 74 ans atteintes de maladies chroniques (notamment le diabète, les maladies du cœur, des poumons, des reins ou du foie, l'asthme, les cancers ou une faiblesse du système immunitaire) à se faire vacciner, car elles sont plus à risque de complications. Il est aussi suggéré aux personnes de 75 ans et plus de se faire vacciner en raison des complications possibles (hospitalisation ou décès).

Le vaccin contre la grippe est recommandé et offert **gratuitement** aux personnes suivantes :

- les personnes âgées de 75 ans et plus;
- les personnes âgées de 6 mois et plus atteintes de maladies chroniques;
- les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, durant toute leur grossesse, et les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres de leur grossesse;
- les résidents de tout âge des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ainsi que des ressources intermédiaires;
- les personnes vivant dans les communautés éloignées et isolées (Minganie, Basse-Côte-Nord, Fermont, Schefferville, Kawawachikamach), en mettant la priorité sur celles présentant un risque élevé de complications.

Afin de diminuer le risque de transmettre la grippe aux personnes à risque de complications, la vaccination est aussi offerte gratuitement :

- aux aidants naturels, aux personnes résidant sous le même toit que celles qui ont plus de risques de présenter des complications ou résidant sous le même toit que les enfants de moins de 6 mois;
- aux travailleurs de la santé.

Pour connaître l'horaire des cliniques de vaccination, la population est invitée à consulter le site Internet ([www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca](http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca)) et la page Facebook du CISSS de la Côte-Nord. Des publicités seront aussi diffusées dans les médias locaux.

### Mesures d'hygiène pour se protéger

L'application de mesures d'hygiène simples est une bonne façon de se protéger contre la grippe et les autres virus respiratoires. Ces mesures sont par exemple :

- se laver les mains fréquemment;
- se couvrir la bouche et le nez avec un papier-mouchoir pour tousser ou éternuer OU tousser et éternuer dans le pli de son coude;
- éviter de se toucher le nez, les yeux et la bouche, qui sont des portes d'entrée pour les virus et les bactéries;
- éviter les contacts avec les personnes malades, qui pourraient être contagieuses.

.../2

**Vaccin contre le pneumocoque**

Le vaccin contre le pneumocoque est aussi recommandé et offert gratuitement aux personnes âgées de 65 ans ou plus et à celles atteintes de certaines maladies chroniques.

Il est possible d'obtenir des renseignements sur la grippe saisonnière en visitant le site <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/grippe-rhume-et-gastro/grippe-influenza/>.

**- 30 -**

Source : Pascal Paradis  
Conseiller en communication  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 589-9845, poste 342268